



SIRS LES HIRONDELLES

Construction du groupe scolaire

RELEVÉ DE DECISIONS

Chargé d'opérations : Julien Muzeau

Date : Réunion du **29 mai 2018**

Lieu : Mairie de La Neuville Roy

Objet : Réunion point avancement et financement

Prochaine réunion : 27 juin à 14H30



Participants :

Nom	Fonction-organisme	Mail	Tél	Pr/ Abs
Lesueur Thomas	Pdt SIRS	rpi@sirs-leshirondelles.fr	06 01 15 88 04	Pr
Michel Thierry	Maire La Neuville Roy, membre SIRS	t.michel@dbmail.com	03 44 51 73 10	Pr
Pecho Jean	Membre SIRS, élu commune de Wacquemoulin	Mairie.wacquemoulin@orange.fr	03 44 42 23 36	Pr
Bonnement Julien	Membre SIRS, élu commune de Léglantiers	mairiedeleglantiers@wanadoo.fr	03 44 51 81 74	Pr
Bourgeois Jérôme	Elu commune de Pronleroy	mairie@pronleroy.com	03 44 51 74 03	Pr
Deneufbourg Xavier	Maire de Montier, membre SIRS	mairiemontiers@wanadoo.fr	03 44 51 76 61	Abs
Letreuille Paul	Elu commune de Montiers Membre du SIRS	mairiemontiers@wanadoo.fr	03 44 51 76 61	Pr
Christophe Fournier	Architecte co-traitant	christophe.fournier2@wanadoo.fr	03 44 15 29 53	Pr
Christophe Giraud	Architecte mandataire	atelier.architecture.design@wanadoo.fr	03 44 45 13 56	Pr
Sébastien Hérichard	Economiste, maître d'œuvre	s.herichard@amopc.net	03 44 84 26 03	Pr
Jonathan Belaoui	BET TCE	j.belaoui@berim.fr	02 35 65 78 93	Abs
Vincent Braure	BET HQE	v.braure@agi2d.fr		Abs
Hervé Léon	LD Pilotage, CSPPS	contact@ldpilotage.fr	06 18 84 19 22	Abs
Axel Rebihi	Qualiconsult, contrôleur technique	axel.rebihi@qualiconsult.fr	06 78 21 55 53	Abs
Julien Muzeau	ADTO – AMO	jmuzeau@adto.fr	06 78 94 63 65	Pr

Point d'avancement sur l'opération et Permise de construire

La consultation travaux a été publiée le 25/05/2018. La remise des plis est prévue le 27 juin 2018.
Le calendrier suivant est arrêté :

- Ouverture des plis le 27 juin 14H30
- 12 juillet lancement des négociations et mise au point technique
- 25 juillet rapport final.
- **27 juillet 9 H30 COPIL pour valider le rapport d'analyse et préparer le conseil syndical**

Il conviendra pour le financement du Conseil Régional des Hauts de France que le rapport d'analyse complet soit remis fin aout dernier délai.

Pour information, le permis de construire est en cours d'instruction et a reçu l'avis favorable de la commission d'accessibilité et de l'ABF. La commission de sécurité est prévue très prochainement.

Point financement

Conseil Régional des Hauts de France : Un point téléphonique est fait en séance avec Mme Anne-Sophie Fontaine, Conseillère Régionale des Hauts de France. Il est confirmé les points suivants :

- Le projet de construction du groupe scolaire est bien inscrit au budget 2108
- Le dossier complet ainsi que le rapport d'analyse des offres devra être remis fin aout dernier délai.
- Une demande de dérogation pour commencement des travaux est possible
- Le projet pourra être financé à hauteur 20% de l'assiette subventionnable (fourchette basse) et jusqu'à 35% fourchette haute. Soit un montant de subvention entre 400 000€HT et 700 000€HT

M. Lesueur précise qu'une réunion technique se tiendra demain entre CCPP et CR des Hauts de France

Autres financement :

- Attribution DETR actée pour un montant de **1 141 714€HT**. Demande DSIL, pas accordée car réservée aux EPCI à fiscalité propre.
- Attribution CD60 pour la partie scolaire pour un montant de 1 170 000€HT. Accord de principe pour les tranches relatives aux périscolaires, cantine et VRD, montant cumulé **624 000€HT**
- Caf dossier complet, montant sollicité **164 000€**. Pas instruit pour le moment car le budget 2018 n'est pas encore voté.
- Participation sur le numérique auprès de l'Etat, appel à projet présenté avec l'inspectrice ; En attente retour.